



Staff Union
of the International Labour Organization
Syndicat du personnel
de l'Organisation internationale du Travail
Sindicato del personal
de la Organización Internacional del Trabajo

19 juin 2017

La campagne « NoPayCut » Ou en sommes-nous après l'arrêt de travail du 16 juin 2017 ?

Le vendredi 16 juin, les organisations internationales du système des Nations unies à Genève se sont arrêtées pendant deux heures pour protester contre la décision de la Commission de la fonction publique internationale d'imposer une réduction de salaire de l'ordre de 7,7 pour cent.

Un certain nombre de réunions de haut niveau ont été suspendues, y compris le Conseil des droits de l'homme. Cependant, les syndicats du personnel ont demandé que, pour des raisons humanitaires, les pourparlers avec la Syrie devaient continuer à être traités. Concernant la Conférence internationale du travail (CIT), les collègues qui y travaillaient ont été invités à porter un brassard rouge au bras, pour montrer leur solidarité.

Pendant l'arrêt de travail, de nombreux bureaux étaient vides, certains bureaux extérieurs se sont aussi arrêtés par solidarité, alors qu'un grand nombre de membres du personnel se réunissaient dans la salle 18 du Palais des Nations pour une AGE. Cette réunion était vibrante, avec des battements de table ininterrompus et des chants "NoPayCut". Les participants comprenaient de nombreux directeurs et administrateurs du personnel des ressources humaines.

Les syndicats ont remercié le personnel d'avoir assisté à la réunion en dépit des menaces émises par certaines administrations des Nations Unies deux jours auparavant - des menaces qui ont été ignorées d'une manière générale.

Les membres du personnel ont été rejoints lors de leur réunion par une délégation du groupe des travailleurs à la Conférence internationale du Travail dirigée par David Boys, Secrétaire général adjoint de Public Services International et le dirigeant syndicaliste Bernard Thibault.

Au cours de la réunion, le personnel a été mis au courant de la situation et informé des prochaines étapes. Les messages de soutien des syndicats et associations de personnel du monde entier ont été lus avec de nombreux applaudissements.

Les fondements du litige résident dans une décision de la CFPI de réduire les salaires d'un mois par année sur la base d'un sondage sur le coût de la vie.

La décision de la CFPI, prise à la fin du mois de mars à New York, exigerait que la réduction de salaire soit mise en œuvre en mai pour le personnel nouvellement arrivé à Genève et, en août, pour le personnel en poste.

Une série de réunions et de rassemblements du personnel, au cours desquels des incohérences ont été signalées dans les données de la CFPI, ont conduit de nombreux chefs d'organismes exécutifs, à refuser de mettre en œuvre la coupe jusqu'à ce qu'ils puissent obtenir des réponses satisfaisantes aux préoccupations soulevées par le personnel. Toutefois, après deux rencontres avec la CFPI, ils ne sont toujours pas convaincus.

En outre, le refus à trois reprises de la CFPI de rencontrer le personnel de Genève a confirmé l'idée auprès du personnel que la CFPI n'était pas sûre de ses propres chiffres.

Sous la pression conjointe des administrations et des actions du personnel, la CFPI a finalement accepté de recevoir une équipe de statisticiens de la CNUCED, de l'OIT et du FMI pour examiner leurs données. Leur rapport sera prêt au plus tard cette semaine, et nous avons de bonnes raisons de croire que les calculs de la CFPI comportent un certain nombre d'erreurs.

L'arrêt de travail et les préoccupations du personnel ont reçu une importante couverture médiatique. On espère que cela permettra à la CFPI et à la direction de New York de comprendre la force et la détermination du personnel à Genève.

La prochaine étape sera la réunion de la CFPI à Vienne en juillet où la question sera à l'ordre du jour pour un éventuel réexamen. Les syndicats et associations du personnel et les équipes de direction des agences cherchent à dialoguer avec la CFPI pour voir comment leur décision initiale pourrait être reconsidérée sur la base des erreurs de calcul mais en tenant compte aussi des actions du personnel qui ne faiblissent pas.

Si ce dialogue reste infructueux et que la décision ne change pas, il est probable que d'autres actions collectives seront prises.

En attendant, si vous n'avez pas encore signé la pétition contre la CFPI, faites-le [ici](#)

Merci pour votre support et surtout nous restons mobilisés !
